

# Votre communauté

le magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien

CCPSV  
Communauté de Communes  
du Pays Sous-Vosgien

Juin 2010 - n° 8

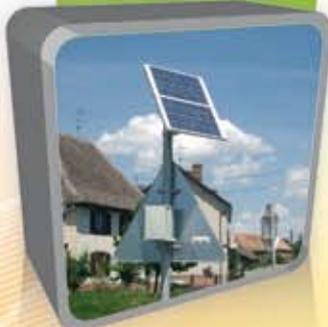


## SOMMAIRE

Page 5  
Assainissement



Page 6 à 8  
Des projets sur le territoire



Page 9 à 11  
Culture & patrimoine



## Le mot du président

**B**on nombre de nos administrés ignorent encore le rôle que joue la communauté de communes et quelles en sont les compétences exactes.

Nous sommes sans doute responsables de ce fait par la faiblesse de notre communication (publications trop espacées, absence d'un site internet).

Tout cela se met en place, lentement certes, trop lentement, non par manque de réactivité ou de dynamisme, mais par manque de moyens humains et financiers. 2010 devrait voir les choses s'améliorer.

Mais revenons-en à notre rôle, à nos compétences.

La communauté n'est pas destinée à remplacer les communes. Elle doit les rassembler, les fédérer, mettre en œuvre sur un espace géographique bien délimité (nos 14 communes) une politique globale qui sera la marque, l'esprit de notre communauté.

Cette politique, au sens le plus noble du terme, existe, elle n'oublie personne, elle se veut sociale, humaniste, elle place l'homme au cœur même de ses préoccupations qui se déclinent en termes de

compétences telles que la petite enfance, la jeunesse, la famille, les séniors.

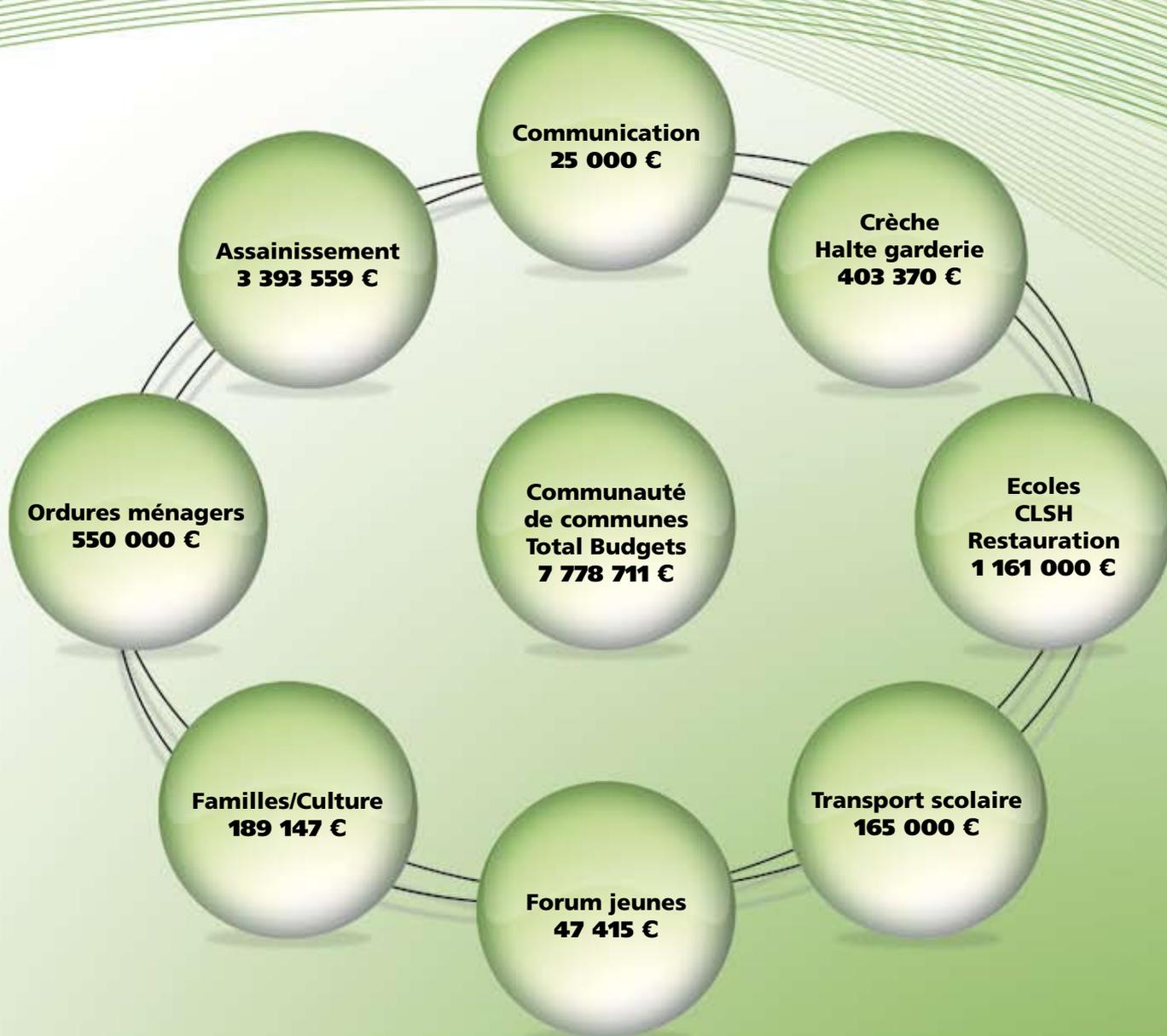
Ces grandes définitions dissimulent autant de secteurs d'interventions, d'élus responsables, de nombreux assistants, collaborateurs, techniciens, qui, au quotidien, dirigent, organisent, mettent en œuvre des services dans l'intérêt de tous.

Le site internet, mais aussi nos revues, permettront de présenter chacun des services d'une manière plus détaillée.

La communauté est un ensemble vaste et complexe : réunir les hommes, les mettre en synergie est un véritable challenge au quotidien.

Elle mobilise 88 employés et génère un budget de fonctionnement de 7,8 millions d'euros.

Gérard GUYON  
*Président de la CCPSV*



## Zoom

### LE NERF DE LA GUERRE

Le financement de notre collectivité est composé de 4 ressources essentielles :

1. le financement de la CAF, très substantiel, mais affecté aux services strictement sociaux
2. les dotations d'Etat
3. les impôts
4. le produit des services

Il est inutile de préciser que la réforme fiscale, actuellement en cours nous préoccupe énormément. En effet, nous redoutons qu'à terme, la suppression de la taxe professionnelle, l'insuffisance des compensations par l'Etat, provoquent un transfert sur les ménages.

Nous connaissons les détails de cette réforme vraisemblablement en cours d'année 2011. Les financements, sous forme de dotations, de recettes fiscales et de compensations, devraient être identiques à ceux de 2009. Il y aura donc, de toute façon, compte-tenu de l'inflation, un manque à percevoir.



## > Mutualisation des moyens

### UNE VOLONTÉ DE MUTUALISATION

Éric PARROT, Vice Président de la CCPSV chargé de la mutualisation des moyens.

Dans le cadre de la commission « Mutualisation des moyens techniques nous avons tout d'abord voulu mesurer les attentes de l'ensemble des Elus du territoire de la CCPSV. Ce qui s'est traduit par la réalisation durant l'été dernier d'une enquête auprès des 14 communes.

Cette enquête avait deux objectifs, le premier étant de faire un inventaire des moyens humains et matériels dont disposent les communes sur le territoire de la CCPSV. Le second, était le plus important, puisque qu'il devait recenser les attentes des communes en termes de mutualisation entre nos différentes collectivités.

12 communes ont renvoyé le questionnaire, certaines communes n'ont pas de demande spécifique et la situation actuelle les satisfait, pour les autres la demande principale porte sur l'entretien des voiries, notamment le marquage au sol, le balayage, le point à temps et l'entretien des fossés.

Ces prestations étaient réalisées jusqu'à présent par le Parc Départemental de l'Équipement pour le compte des communes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les Parcs départementaux qui étaient services de l'État ont été transférés aux Conseils généraux suite aux lois de décentralisation. Le Législateur a imposé que désor-

mais toute intervention du Parc devra s'effectuer dans le cadre des règles de mise en concurrence, il ne pourra plus intervenir pour le compte des communes.

La Communauté de communes ne dispose pas pour le moment de compétence « voirie », elle ne peut donc pas intervenir en ce domaine.

Nous nous sommes rapprochés des services de la Préfecture pour voir dans quelle mesure la CCPSV pourrait accompagner les communes pour essayer d'apporter des services ou des outils dont elles ne disposent pas et qui pourraient être utilisés dans un cadre dépassant le territoire d'une seule collectivité.

Enfin, nous sommes également dans l'attente de la nouvelle réforme générale des politiques publiques, nous restons investis et mobilisés sur le dossier de la mutualisation des moyens...



> Développement durable

## VOTRE ASSAINISSEMENT

### Actualité

Le service assainissement vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une exposition sur le domaine de l'eau et l'assainissement intitulée « Nettoyons l'eau ». Cette exposition aura lieu dans le hall 26bis au siège de la CCPSV.



#### Pourquoi assainir ?

Vous utilisez de l'eau potable dans votre quotidien pour la consommation, la cuisine, les WC, le nettoyage, la toilette... Cette eau est rare, il nous faut donc impérativement restituer une eau dont la qualité correspond à celle du milieu naturel récepteur (nos rivières) afin d'en limiter l'impact sur celui-ci.

#### Comment assainir ?

En allant chercher les effluents dans chaque maison et en créant une station d'épuration > **assainissement collectif**.

En assurant une dépollution autonome sur chaque parcelle avec un système particulier > **assainissement non collectif**.

Ces deux principes demandent un suivi et un contrôle dans le respect des lois. Ce rôle est dévolu au service assainissement de votre communauté de communes.

Cette façon de faire et cette façon d'être ont un coût, qui malheureusement, n'a pas été pris en compte dans le Grenelle de l'Environnement.

Auparavant, les subventions accompagnaient les travaux, autant sur l'assainissement individuel que collectif, nous permettant d'implanter des stations d'épuration, alimentées par des tuyaux, et, d'aider les habitants dans la réhabilitation de leur assainissement individuel.

Cette belle période est terminée. Pour

preuve, les travaux 2009 sur les communes de Petitmagny et d'Etueffont, soit 730 mètres de tuyaux à 380 000 € HT, ont été subventionnés par l'Etat à hauteur de 100 000 €.

Sur la commune de Lachapelle sous Rougemont : 935 mètres de tuyaux à 420 000 € HT. Pour ces travaux, la communauté de communes emprunte 700 000 € sur 45 ans.

Pour 2011, il est urgent de remplacer la station d'épuration d'Anjoutey soit 3 500 000 €.

Dans ce contexte, vous pouvez comprendre que sonne le glas des extensions futures en cadence annuelle.

Ce constat nous oblige à vous dire que l'assainissement non collectif demeure une solution non pas d'attente mais une technique à part entière même si encore une fois les subventions et les aides à la réhabilitation suivent le même parcours que les aides à l'investissement et à la pose de nouveaux réseaux et collecteurs publics.



> Des projets sur le territoire

## SAINT GERMAIN-LE CHATELET

### **Une construction, une réalisation intégrant modernisme, mutualisation des moyens et développement durable.**

La municipalité de St Germain a travaillé depuis 2005 sur un nouveau projet structurant d'espace polyvalent pouvant accueillir les différentes activités communales, associatives, scolaires et périscolaires.

La communauté de commune du Pays sous Vosgien qui a déjà développé depuis qu'elle en a la compétence 5 structures d'accueil périscolaire sur son territoire s'est associée à cette réalisation pour répondre à l'évolution de la demande au niveau de la restauration scolaire et de la garderie sur le secteur de Saint Germain.

Un soin tout particulier a été apporté lors des études afin d'assurer une pertinence dans la mutualisation des moyens et une optimisation de l'utilisation des espaces mis à disposition.

La municipalité de St Germain avait décidé dès le début du projet de privilégier les sources d'énergies non fossiles : le bois et l'énergie solaire. En étendant leur application au bâtiment école, c'est près de 1 000 m<sup>2</sup> qui sont désormais chauffés par une chaudière à plaquettes bois.

La plaquette de bois est un combustible provenant de nos forêts communales et consommé dans sa région de production. Son utilisation dynamise par conséquent directement les acteurs locaux (forestiers, entrepreneurs) en leur offrant une possibilité de diversification. La plateforme intercommunale de stockage d'Étueffont assure une proximité

aux utilisateurs tout en garantissant à la CCPSV un revenu de location non négligeable.

Le bois fait actuellement partie des combustibles les moins chers du marché. La proximité de l'approvisionnement permet de plus, de limiter les risques d'inflation liés aux crises internationales. Son utilisation économise les ressources fossiles dont les stocks sont limités (pétrole, gaz, charbon, uranium). De plus, l'utilisation des plaquettes bois comme combustible écologique utilisé dans des chaudières performantes, contribue également à réduire les pollutions.

Pour l'énergie solaire, la commune s'est positionnée pour un chauffe-eau solaire intermédiaire. Ce type de chauffage permet habituellement de compléter ceux exploitant d'autres sources énergétiques (électricité, énergies fossiles). L'énergie solaire étant parfaitement renouvelable, ce remplacement permet de limiter efficacement les émissions de gaz à effet de serre ou la production de déchets nucléaires.

D'autres réalisations utilisant ces énergies sont opérationnelles sur le territoire de la CCPSV, qu'il s'agisse de la piscine d'Étueffont ou du siège de la communauté de communes, elles procèdent de la même manière à la préservation des ressources énergétiques et au développement de l'économie locale.

Cette particularité du Pays sous Vosgien relayée par une volonté politique marquée de notre communauté de communes doit être un exemple et un encouragement pour les futurs projets qu'ils soient : publics ou privés, situés à l'intérieur comme à l'extérieur du périmètre communautaire.





> Un territoire en mouvement

## PETITEFONTAINE EXTENSION DU BÂTIMENT ÉCOLE/MAIRIE

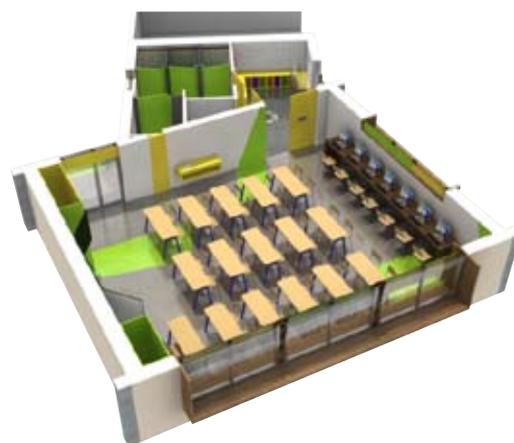
C'est un projet qui fédère l'équipe municipale et qui est né sous l'impulsion et les sollicitations des parents d'élèves et de l'enseignante.

Depuis un certain nombre d'années les conditions de fonctionnement de l'école de Petitefontaine sont tendues, une trentaine d'enfants cohabitent dans un espace de 55 m<sup>2</sup> : une salle de classe trop petite, des sanitaires exigües, des locaux mal adaptés aux exigences scolaires et à la mise en œuvre des nouveaux programmes de l'Éducation Nationale (initiation à l'informatique, enseignement d'une langue vivante...)

La municipalité de Petitefontaine avait déjà engagé une réflexion pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des bâtiments communaux. C'est donc avec la prise en compte de l'ensemble de ces demandes et de ces contraintes que les Elus de la Commune de Petitefontaine se sont investis pour ce projet communal d'extension de l'école, la mise en conformité et l'aménagement des locaux scolaires. Par ailleurs, une nouvelle mairie sera installée dans les anciens locaux scolaires et permettra un accueil plus individualisé du public et offrira de meilleures conditions de travail aux employés et aux élus.

Ce projet a été confié au cabinet Tand'M ARCHITECTES H. TIRYAKI et S. MEAUDE, Architectes D.P.L.G. avec comme priorité bien entendu des coûts maîtrisés, mais également une prise en compte des questions de respect de l'environnement : ce nouveau bâtiment sera donc BBC (bâtiment à basse consommation) et HQE (haute qualité environnementale).

Les travaux ont commencé au cours du mois de février 2010 et s'achèveront avec la nouvelle rentrée scolaire.



Michel SCHNOEBELEN : maire de Petitefontaine, Jean-Luc CUENAT : 1er adjoint, Sylvie RINGENBACH : 2e adjoint en compagnie des architectes se retrouvent chaque mercredi après midi pour faire le point sur l'avancement du projet.



> Des projets sur le territoire

## UNE VOLONTÉ D'ASSOCIER SECURITÉ ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Des mesures de vitesse ont été effectuées par la DDEA le long de la RD83 fin d'année 2008 sur une période d'un mois.

**Les résultats :** sur cette période, c'est en moyenne 7 300 véhicules par jour qui traversent Lachapelle dans les deux sens.

7% des véhicules respectent les 50 km/h  
70% roulent entre 50 et 70 km/h  
20% entre 70 et 90 km/h  
3% entre 90 et 130 km/h.

Face à cette situation, nous avons décidé, pour essayer d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse dans la traversée du village, dans un premier temps d'installer :

- à chaque extrémité du village, un panneau indicateur de vitesse associé à un message et raccordé sur l'éclairage public.

- en venant de Mulhouse et un peu avant l'école, un panneau «attention école» lumineux clignotant qui fonctionne pendant les heures de rentrées et sorties des classes.

Nous n'avons pas d'éclairage public sur ce côté de voirie et le coût d'un branchement électrique aurait été trop important. Nous avons opté pour une solution solaire, qui nous permet en plus de faire des économies d'énergie électrique.

La deuxième phase consiste en l'aménagement de la RD83 travaux qui auront lieu cette année à partir de juin.

**Éric PARROT**  
Vice Président de la CCPSV



➤ Culture & Patrimoine

## PATRIMOINE DES ORGUES de Lachapelle sous Rougemont, Rougemont Le Chateau et Saint Germain Le Chatelet



Le Conseiller pour les restaurations à ORGALIE est Jean-Charles ABLITZER. L'organiste titulaire de ces trois instruments est Geneviève MARCHIEL.

Les orgues sont représentées à ORGALIE par :

- Lachapelle sous Rougemont : Jean-Louis BUCHWALTER, Marie TOMACKI et Marcel CRAVE
- Rougemont le Château : Geneviève MARCHIEL
- Saint Germain le Chatelet : Bernard GROSBOILLOT et Jean-Jacques DARRIET.

ORGALIE remercie les autorités municipales, cantonales et communautés de communes pour leur investissement personnel auprès de la fédération pour la promotion de leur patrimoine.

La Fédération des orgues du Territoire de Belfort « ORGALIE » a vu le jour en juin 2000 à la demande du Conseil Général de notre département. ORGALIE a pour mission de regrouper les organistes, fédérer les associations et les personnes passionnées par les orgues. Nous avons pour mission de promouvoir, restaurer, entretenir, coordonner et développer des animations autour des orgues et harmoniums.

ORGALIE s'est mis au travail et s'est penchée sur les instruments qui montraient un intérêt particulier au point de vue musical, architectural et surtout patrimonial. Les trois instruments qui illustrent ce propos sont uniques par leur facture et spécificité dans notre département. Cela est peut-être dû à la proximité de l'Alsace qui possède des instruments identiques à ceux-là.

### Lachapelle sous Rougemont Orgue Callinet - 1860

Un orgue d'une telle valeur artistique resté muet tant d'années, ne pouvait pas laisser insensible la fédération ORGALIE. Le premier travail, en accord avec la municipalité, fut de le rendre audible après quelques travaux. Actuellement, l'instrument fait l'objet d'un projet de restauration. Plusieurs experts du Ministère de la Culture se sont déplacés ainsi que la DRAC, et plus récemment, un descendant direct de Callinet, Monsieur Théodore Linder. Les études sont terminées, une commission doit se réunir à Paris, au Ministère de la Culture. Les travaux sont onéreux. L'église est en mauvais état, alors doit-on privilégier la toiture avant de commencer la restauration de l'instrument ? Une réflexion est menée par Monsieur le Maire et la municipalité de Lachapelle sous Rougemont. Nous devons tous faire preuve de bon sens, mais le but d'ORGALIE était de sensibiliser et d'alerter la municipalité, le clergé et la population de Lachapelle sous Rougemont en leur signifiant que l'instrument en leur possession est d'une grande valeur. La preuve est que l'instrument fut classé à l'inventaire

des monuments historiques.

### Rougemont le Château Orgue Wetzel - 1894

L'orgue de Rougemont le Château situé en tribune de l'église fait apparaître un buffet de style néo-gothique, très raffiné dans le détail. Il est composé de deux claviers et pédalier avec 15 jeux. La palette sonore est variée, avec un certain charme. Cependant, cet instrument est jouable mais pas en bon état. Il mériterait un relevage et une bonne restauration. Si la conjoncture s'améliore, ORGALIE devra se pencher sur le devenir de cet instrument qui est le seul de ce facteur d'orgue, donc un patrimoine de plus dans notre département.

### Saint Germain le Chatelet Orgue Rinckenbach - 1967

En cours de restauration par le facteur d'orgue Jean-Christian GUERRIER de WILLER (Haut-Rhin) : restauration terminée à l'automne prochain, inauguré au printemps 2011.

Cet instrument d'une dynastie fameuse de facteurs d'orgue reste un instrument de tradition. Il est composé d'un clavier de 54 notes, pédalier de 18 notes et 10 jeux. Sa particularité est qu'il n'a subi aucune transformation pendant près de 150 ans. C'est pourquoi il reste dans son authenticité, donc d'une grande valeur au niveau du patrimoine. C'est ce qu'ont relevé les experts agréés par le Ministère de la Culture, d'où le charme de ce petit instrument.

Inscrit à la protection du patrimoine, à la fin des travaux, nous demanderons son classement aux monuments historiques.

Le financement des travaux de restauration, en ordre général, se fait par ORGALIE sous forme de convention triennale avec le Conseil Général du Territoire de Belfort, les municipalités, dons, subventions parlementaires et la DRAC.



> **Culture & Patrimoine**

## FORGE MUSÉE D'ÉTUEFFONT



### Marché de Noël

Les 2 premiers week-ends de décembre (poterie, aquarelle, vannerie, objets en bois, textile, miel, gâteaux de Noël, bijoux, pâte à sel, démonstration forge...).



### Un musée pour les enfants

Jeux de piste, livret d'aide à la visite...



### Stage de Forge

Mené par Robert Greset, forgeron bénévole : stage réalisé sur un week-end, différents niveaux, fabrication de pinces, couteaux, crémaillères, coût 60 €



### Nouvelle muséographie dans l'étable



### Nuit des Musées 16 mai 2009

Gâteau de pommes de terre :

1kg de pommes de terre farineuses, de la farine, sel, 2 à 3 œufs, un pot de crème fraîche, comté.

Cuire les pommes de terre en robe des champs.

Les éplucher encore bouillantes et les écraser de suite avec la fourchette, saupoudrer de farine et malaxer la pâte qui se forme, (au besoin rajouter de la farine).

Lorsque la pâte est formée, l'étaler dans un moule à tarte bien graissé.

Battre les œufs avec la crème et ajouter le comté râpé. Mettre cette masse aux œufs sur la pâte de pommes de terre. Mettre à cuire à four chaud.

**Et voici ce que nous vous proposons pour 2010. Notez dès à présent les animations qui vous intéressent :**

- du 30 mai au 14 juillet : exposition temporaire de jouets anciens.
- 18 juillet : démonstration de ferronnerie.
- 7 et 8 août : démonstration de forge et coutellerie.
- 18 et 19 septembre : journées du patrimoine.
- 4/5 et 11/12 décembre : Marché de Noël.

(Pour les stages de forge, merci de nous contacter).

Forge-Musée,  
2 rue de Lamadeleine  
90170 Étueffont  
Tél/Fax : 03 84 54 60 41  
forge-musee.cpsv@wanadoo.fr  
www.musees-des-techniques.org

Horaires d'ouverture :  
de Pâques à la Toussaint,  
tous les jours sauf le mardi,  
de 14 h à 18 h.

Tarifs :  
Adulte : 4 €  
Chômeurs, étudiants, personnes  
handicapées, carte Cézam, gîte,  
groupe de plus de 10 pers : 3 €  
Jeunes 13 - 18 ans : 1,5 €  
Enfants -13 ans : gratuit  
Famille : 5 €

## Des projets culturels diversifiés en 2009



### « Suivez l'Artiste »

une itinérance et une collecte de vêtements auprès de la population en compagnie d'Anne Marie Schoen, plasticienne.



### Festival Contes et Compagnies

#### « Les Demeurées »

une installation spectacle de Begat Theater d'après le roman de Jeanne Benameur (éditions Denoël).



### Les expos au Hall26bis

#### «Sculptures Métal»

Patrick CHOFFAT.



## Culture & Patrimoine

Le développement durable de nos campagnes implique un service à la population accessible à tous, diversifié, souple et de qualité, nous essayons jour après jour de satisfaire ces exigences afin d'atteindre cet objectif politique que nous nous sommes fixé.

Certains de nos services remplissent si bien leur fonction à cet égard que nous sommes quelquefois en difficulté pour satisfaire totalement la demande des usagers.

Mais, pour développer durablement un secteur rural tel que celui de notre Communauté de Communes, il est nécessaire d'y adjoindre une vraie politique culturelle de proximité et une mise en valeur du patrimoine et des spécificités locales.

Je me suis attachée, tout au long de cette année à entretenir cette curiosité artistique que la manifestation « Sous la Ligne Bleue » avait éveillée chez certains d'entre vous en proposant dans les locaux de la CCPSV, rebaptisés pour l'occasion « Hall26bis », des expositions temporaires d'artistes contemporains (sculpteurs, plasticiens, céramistes..).

Je vous invite à venir visiter ces expositions qui font désormais partie du paysage culturel de notre territoire, aux heures d'ouverture du siège administratif de la CCPSV.

Vous avez également la possibilité de les découvrir, les jours de marché de terroir place de l'EISCAE chaque premier dimanche du mois.

Je souhaite développer également le théâtre et la musique (pièces, spectacles, concerts...) et valoriser toutes les initiatives autour de la lecture (ateliers d'écriture..) avec nos partenaires locaux, le Département et la Région qui se sont déjà engagés à nos côtés.

Une prochaine édition de « Sous La Ligne Bleue » se profile à l'horizon 2011 et pourrait rassembler en son sein toutes ces ambitions.

Sylvie RINGENBACH

*Vice présidente*

*Chargée des affaires socio-culturelles*

## FAIRE AVEC RIEN... le périsco'VERT ou la patate en forme de cœur

Les centres de loisirs « pro de la récup » et depuis toujours... quel enfant n'a pas transformé un rouleau de papier, un pot de yaourt, utiliser les chambres à air pour glisser sur la neige ou construire une cabane en bois... créer du papier recyclé, détourner les boîtes à chaussures, découvrir qu'il est possible de créer avec... tout ? Recyclage et transformation toujours au rendez vous

Et si l'on parlait des déplacements à pied pour aller à la piscine, aux médiathèques ou en vélo pour le Malsaucy... ces petits déplacements qui ne polluent pas la planète... des sessions extra-scolaires autour de l'eau avec visite de station d'épuration dès 2002 en partenariat avec le service assainissement, du tri sélectif pour le papier, de l'intervention de l'ambassadeur du tri et ceci dès 2003... une véritable philosophie !

2009, les accueils périscolaires mettent en valeur leurs actions pédagogiques, une réflexion autour de développement durable s'engage avec les enfants et donne naissance à une première thématique exposée Hall26bis. Un travail au sein des 6 accueils périsco, des slogans affichés, des documentaires sur support vidéo, un film d'animation, des créations à base de récupération.

### INTERVIEW DES ENFANTS

**Qu'est ce que le développement durable pour toi ?**

**Matthieu :** « c'est moins de déchets par terre, c'est moins de voitures qui fonctionnent à l'essence et aussi moins d'emballages : des fois il y a trop d'emballages dans un paquet par exemple quand on ouvre un paquet il y en a un autre dedans ».

**Qu'est-ce qui pollue ?**

**Steve :** « les usines ça pollue trop. Il y a des gaz toxiques ou elles mettent les produits mortels dans les rivières »

**Emma :** « les gens jettent des sacs plastiques dans la mer, ensuite les tortues luttent, les confondent avec les méduses. Elles mettent la tête dans les sacs plastiques et elles s'étouffent. »

**Qu'est-ce que tu as fait avec les animateurs ?**

**Matthieu :** « on a pris des emballages et on a fait des sculptures, et on les a peints en

*vert. On a fait une vidéo qui raconte qu'il faut marcher pour moins polluer »*

Le film d'animation réalisé par les enfants sera présenté au Festival 2010 du très court métrage de jeunes pour l'environnement. Ce festival a pour objectif de permettre aux jeunes de valoriser leur production (films numériques), de mieux faire connaître les problèmes d'environnement et de faire naître des débats.

2010, on persévère... dès 2009, on anticipe, on récupère le carton dans le cadre de « carton en fête ».

À cette occasion, la filière papier carton offre la matière première sous forme de chutes de carton plat, ondulé et papier destinés à des créations sans « limites » et à mener à bien de multiples projets.

La fabrication des éco boîtes est lancée dès septembre au sein des accueils périscolaires en partenariat avec la commission développement durable.

Plusieurs étapes : fabrication de la maquette, découpage de 200 pièces.

Les enfants interviennent au niveau artistique : on recycle le papier, on peint avec de la boue, on tamponne avec des patates en forme de cœur, on gratte, on poinçonne : ON S'EXPRIME par des moyens d'édition souvent oubliés. Projet qui trouve sa dimension éducative et participative avec certaines écoles du territoire.

Mais que met-on à l'intérieur ? des objets qui ont pour conséquence de réduire les consommations énergétiques au quotidien. **Matthieu :** « on a transformé en boîtes des cartons pour mettre des objets écolo qui permettent de protéger la planète. »

Une ampoule basse tension, un réducteur d'eau, du bicarbonate de soude et son mode d'emploi, un crayon non en bois mais en plastique recyclé de CD, un stylo à base de plastiques recyclés de pièces automobiles, une enveloppe papier recyclé, une carte transport en commun...

L'éco boîte vous est proposée dans le cadre du marché du terroir à Étueffont

Aujourd'hui à l'ère numérique le développement durable à l'accueil périscolaire n'est pas qu'activités occupationnelles à l'aide de bouts de ficelle.



## ATELIER BRICOLAGE

### Atelier Brico ? On y construit des meubles et on touille le ciment ?

Myriam GAUTHIER : *Pas tout à fait... c'est un atelier de loisirs créatifs, de petits bricolages et surtout un lieu d'échange entre « bricoleuses » puisqu'il n'y a que des femmes (2 ateliers de 10 à 12 adhérentes).*

*On change de thème à chaque rendez-vous, sauf si l'on veut approfondir une technique ou qu'elle demande 2 étapes de réalisation comme la mosaïque, par exemple.*

### Comment les thèmes sont-ils choisis ?

M.G. : *en début d'année, un sondage est effectué auprès de chaque adhérente, on jette toutes les idées dans le chaudron magique et on touille pour en sortir les projets de l'année, en fonction de plusieurs contraintes (compétences, budget, salle adaptée, matériel à dispo, convenance pour une majorité des adhérentes... et surtout le temps de réalisation puisque ce projet doit entrer dans les 2h (ou 4h) allouées à cet effet).*

### Est-ce que les participantes ont une liberté d'action durant ces ateliers ?

M.G. : *je lance un thème spécifique (home déco) et j'ouvre ensuite une multitude de pistes à suivre, pour donner le choix à chacune des bricoleuses. Par exemple, pour le support, on peut choisir du carton à recycler, de la cagette mise en scène, un vieux cadre qu'on ne peut plus voir en couleur, et en dernier lieu, on peut aller s'acheter une toile à peindre du commerce.*

### Avez-vous un fil conducteur ?

M.G. : *oui, l'anti-gaspi !!!*

### Comment mettez-vous ce concept en pratique dans les ateliers ?

M.G. : *au quotidien, je ne jette rien, je récupère, je transforme, je donne une seconde vie, je troque, je distribue...*

*C'est ainsi que j'émiette autour de moi, ce mode de vie. Dans le cadre*

*des Ateliers, depuis 6 ans, j'ai vu l'évolution auprès des participantes... qui s'interrogent avant de jeter systématiquement, sans réfléchir, des matériaux d'usage commun (les boîtes sont customisées pour le rangement, les jeans deviennent des sacs fourre-tout, une cagette devient une mangeoire à oiseau, 1 pull devient une nouvelle écharpe, les chutes de tissus deviennent des poulettes et les chutes de béton cellulaire deviennent des sculptures dans le jardin,...).*

*D'autres actions naissent de ce style de vie... on annonce qu'on veut se débarrasser de tel ou tel objet, vêtement, matériel... ainsi on peut le récupérer, le réutiliser, le transformer... plutôt que de le jeter !*

*Des réseaux se créent grâce à internet qui facilite la communication : un besoin se fait ressentir... on lance un appel aux copines et souvent... le problème se solutionne rapidement.*

*Par ailleurs, j'informe les fournisseurs de mes souhaits de récupérations et quelquefois, ils me réservent du matériel qui serait destiné au rebut (papier cartonné, emballages divers, ...).*

*Au printemps, il y a une journée déstockage dans les papeteries de la région et après une tournée (covoiturée), le stock de carton est gratuit pour toute l'année.*

### Et le troc ? il existe comment, concrètement dans ces ateliers ?

M.G. : *dans un groupe, il y a 1000 façons de troquer, il suffit de ré-approprier ce réflexe ancestral, quelque peu oublié dans la course économique de notre monde actuel... On troque nos compétences : je t'apprends le millefiori et tu m'apprends le modelage...*

*On troque le matériel : je te prête mon pochoir de lavande et tu me prêtes ton pochoir de cœur...*

*On troque les matières : tu accepterais un morceau de ce ruban contre cette chute de tissu rouge...*

*On troque les opportunités : je troque des cagettes avec couvercles en bois... contre...*

*On troque les modèles : je vous propose ce gabarit de couture contre... un modèle de crasy...*

*Et aussi, on troque les bonnes idées, les enfiles, les trucs entre filles...*

*Le troc et la récupération... c'est notre façon de participer au développement durable sur le territoire communautaire.*

### Vous êtes tout de même obligées d'acheter des matières premières ?

M.G. : *oui, bien sûr ! Mais les économies réalisées grâce à la « récup » nous permettent d'avoir les moyens d'investir dans du matériel onéreux, comme les tampons, pochoirs, Markal afin de constituer un petit stock sympathique, au fil des années. Elles nous permettent également d'investir dans du matériel plus conséquent comme une perceuse, une machine à coudre et toutes les fournitures spécifiques aux différents thèmes traités, comme des gouges, cutters, pochons, encres...*

### Quels sont vos projets, les actions que vous aimeriez développer davantage ?

M.G. : *une pensée me poursuit depuis bien des mois, j'ai envie d'expérimenter les recettes oubliées de nos grand-mères pour fabriquer, dans nos ateliers, notre colle à base de farine, nos peintures avec du fromage blanc ou lait, etc... Utiliser des composants sains et naturels de la vie courante et évincer les produits du commerce autant que possible. Cela demande un peu d'anticipation et de la rigueur dans le planning, mais quelle satisfaction de revenir vers des techniques naturelles !*

*Se retrouver pour ces moments sereins de partage, avec toutes les participantes est une joie à chaque fois.*

## ÉTÉ 2010

### Pour les enfants et les jeunes sur le territoire de la CCPSV

Tu fais quoi... pendant tes vacances d'été ?

Pour l'été le forum jeunes fonctionnera en passeport vacances : il est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans qui passent tout ou une partie de leurs vacances d'été sur le territoire de la CCPSV.

Il favorise l'autonomie du jeune en l'invitant à élaborer son propre programme et il satisfait sa curiosité en lui ouvrant des horizons nouveaux (activités en plein air, artistiques, culturelles ou sportives, visites musées, etc...).

#### Un chantier jeunes

Du 06 juillet au 10 juillet 2010

Âges: 15 à 18 ans

*En partenariat avec le Conseil Général*

PROJET :

Sensibiliser les jeunes au respect de leur environnement et de leur lieu de vie.

Rénovation peinture façade avant bâtiment EISCAE.

Fresque sur colonne bâtiment EISCAE

Intervenant artistique : NOVE

Ce projet aboutira à un séjour au camping de Montagney - Servigney (escalade, canoë kayak, spéléo) du jeudi 15 juillet au samedi 17 juillet 2010

#### Mini camp

Du lundi 19 juillet au 23 juillet 2010

Âges : 12 à 14 ans

Tarif : 70 €

Escalade, canoë kayak, baignade...

Lieu : Montagney - Servigney (40 km de Besançon)

15 places disponibles (voyage en minibus)

Réunion de préparation avec les jeunes (obligatoire), le mercredi 07 juillet à 18 h, au forum jeunes.

Réunion de présentation aux parents, le mercredi 07 juillet à 19 h, au forum jeunes.

Inscriptions dès maintenant au forum jeunes.

Tél. 03 84 54 78 53

Port. 06 46 21 42 61

Inscriptions à partir du mardi 22 juin 2010

Pour valider ma participation au mini camp et aux activités du passeport du forum jeunes.

Les inscriptions auront lieu au forum jeunes d'Étueffont : (arrière bâtiment CCPSV à Étueffont)

26 bis grande rue, 90170 Étueffont

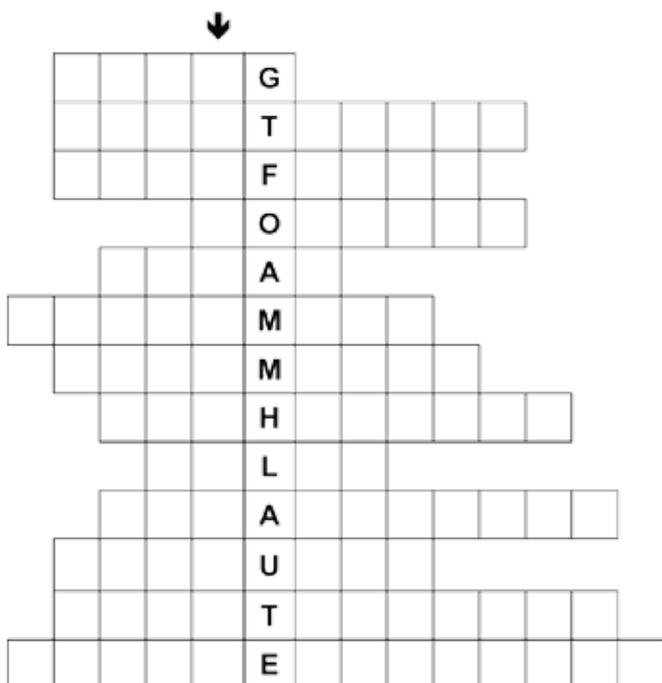
Mardi 22 juin de 9 h à 12 h et 13 h à 19 h

Mercredi 23 juin de 9 h à 12 h et 13 h à 19 h



## JEUX

Ecrire horizontalement le nom de 13 communes de la CCPSV et le nom de la 14<sup>e</sup> apparaîtra verticalement.



### Communes mêlées

(horizontalement, verticalement, de bas en haut et de haut en bas)

A	Y	N	G	A	M	T	I	T	E	P	S	Z	E
G	R	T	E	L	L	E	P	A	H	C	A	L	Y
R	O	M	A	G	N	Y	U	I	O	P	I	M	L
O	J	L	A	M	A	D	E	L	E	I	N	E	K
S	H	G	R	O	U	G	E	M	O	N	T	T	F
M	C	A	L	A	V	E	L	X	Q	S	G	U	D
A	V	N	B	N	F	E	L	O	N	A	E	E	Z
G	A	J	K	J	H	G	F	D	S	Q	R	F	E
N	B	O	U	R	G	A	Z	E	R	T	M	F	R
Y	Z	U	L	Q	W	X	C	V	B	N	A	O	T
P	E	T	I	T	E	F	O	N	T	A	I	N	E
R	I	E	R	V	E	S	C	E	M	O	N	T	Y
S	D	Y	F	G	H	J	K	L	M	P	O	I	U

## POUR NOUS CONTACTER

### ADRESSE ADMINISTRATIVE

Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien  
26 bis grande rue 90170 Etueffont  
tél. 03 84 54 70 80 / Fax 03 84 54 66 54  
Horaires d'ouverture au public :  
8 h 30/12 h -13 h 30/17 h

### Les services

Assainissement Collectif - tél. 03 84 54 72 55  
Assainissement Autonome - tél. 03 84 54 20 12

Centre Socioculturel de l'EISCAE  
(Espace Intercommunal Social Culturel  
Associatif Économique)

Crèche Familiale - tél. 03 84 54 78 80  
Centre de loisirs d'Anjoutey - tél. 03 84 54 67 20  
Centre de loisirs d'Etueffont - tél. 03 84 54 66 49  
Centre de loisirs de Grosmagny - tél. 03 84 29 52 38  
Centre de loisirs de Lachapelle sous Rougemont  
- tél. 03 84 23 72 97  
Centre de loisirs de Rougemont le Chateau  
- tél. 03 84 27 69 46  
Centre de loisirs de Saint Germain le Châtelet  
- tél. 06 21 94 68 09  
Forum Jeunes - tél. 03 84 54 78 53  
Halte Garderie - tél. 03 84 54 72 61  
Médiathèque d'Etueffont - tél. 03 84 54 72 39  
Bibliothèque de Grosmagny - tél. 03 84 27 01 15  
Médiathèque de Rougemont le Château  
- tél. 03 84 23 04 73  
Service familles - tél. 03 84 54 71 43

# INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie	Secrétaires - Téléphone Mairie - Courriel	Permanence
<b>Anjoutey</b> Jean-Marc Grébaut <i>mairie</i>	tél/fax : 03 84 54 66 45 mairie.danjoutey@wanadoo.fr	lundi : 16 h à 17 h mardi et vendredi : 16 h à 17 h 30 (sauf le 1 <sup>er</sup> mardi du mois) mercredi et jeudi : 10 h à 12 h samedi : 9 h à 12 h
<b>Bourg-sous-Chatelet</b> Armand Nawrot <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 00 73 fax 03 84 23 05 77 mairiedebourg@wanadoo.fr	lundi : 14 h à 17 h mercredi : 8 h à 12 h jeudi : 13 h à 16 h
<b>Étueffont</b> Gérard Guyon <i>mairie</i>	tél. 03 84 54 60 40 fax 03 84 54 69 81 etueffont.mairie@wanadoo.fr	lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h 30 mercredi et samedi : 9 h à 12 h
<b>Felon</b> Gérard Wurtz <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 07 70 mairiefelon@orange.fr	jeudi : 18 h 30 à 19 h 30
<b>Grosmagny</b> Maurice Leguillon <i>mairie</i>	tél. 03 84 29 33 03 mairie.grosmagny@wanadoo.fr	lundi et vendredi : 14 h à 16 h mardi : 17 h à 19 h
<b>Lachapelle-sous-Rougemont</b> Jean-Louis Buchwalter <i>mairie</i>	tél. 03 84 27 60 68 fax 03 84 23 05 04 mairielachapelle-rougemont@wanadoo.fr	mercredi : 10 h à 12 h jeudi : 16 h à 18 h samedi : 9 h 30 à 11 h 30
<b>Lamadeleine-Val-des-Anges</b> Renée Humbert <i>mairie</i>	tél. 03 84 54 79 29 lamadeleine-valdesanges@wanadoo.fr	mardi : 8 h 30 à 12 h mercredi : 8 h à 11 h vendredi : 8 h 30 à 11 h 30
<b>Leval</b> Marc Jacquy <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 08 72 mairie.de.leva@wanadoo.fr	mardi : 18 h à 19 h
<b>Petitefontaine</b> Michel Schnoebelen <i>mairie</i>	tél/fax : 03 84 23 69 11 mairie.petitefontaine@orange.fr	mercredi : 18 h à 19 h
<b>Petitmagny</b> Alain Bourdeaux <i>mairie</i>	tél. 03 84 54 65 58 mairie.petitmagny@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 11 h jeudi : 17 h à 19 h
<b>Riervescemont</b> Michel Invernizzi <i>mairie</i>	tél. 03 84 29 57 59 mairie.riervescemont@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 11 h vendredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30
<b>Romagny-sous-Rougemont</b> Jean-Jacques Mang <i>mairie</i>	tél/fax 03 84 23 04 15 mairie-romagny-rougemont@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 12 h mercredi : 19 h 30 à 20 h 30
<b>Rougemont-le-Château</b> Michel Berné <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 00 18 fax 03 84 23 72 07 mairie.rougemont-le-chateau@wanadoo.fr	lundi au vendredi : 9 h à 12 h lundi, mercredi et vendredi : 15 h à 18 h
<b>St-Germain-le-Chatelet</b> Dominique Ory <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 71 92 fax 03 84 23 06 73 mairiesaintgermain@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 12 h mercredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30